UNSA-Infos - Numéro 507 - 16 mars 2010

http://www.unsa.org/

Réussir le 23 mars

Le 23 mars, nous réaffirmerons, en manifestant dans tous les départements de France, en intersyndicales, que nous voulons lutter pour l'emploi, contre le chômage :

- par le maintien des dispositifs d'aide aux salarié(e)s en pleine crise sociale (chômage partiel, primes, formations) ;
- par le maintien d'indemnités aux chômeurs en fin de droits ;
- par l'arrêt des suppressions d'emplois dans les services publics.

Le 23 mars doit être un avertissement en direction du gouvernement et du patronat avant le sommet social d'avril qui traitera des problèmes d'emploi et de pouvoir d'achat, et le prochain rendez-vous sur les retraites.

Nous manifesterons pour que la rigueur dont parle régulièrement le Premier ministre ne soit pas dirigée contre les salarié(e)s.

Pour la région Île-de-France

La manifestation de la région Île-de-France partira à Paris, à 14 heures, de la place de la République pour se diriger vers la place de la Nation.

Résultats d'élections professionnelles

Dans l'établissement **Norbert Dentressangle Cavaillon** (84) les élections professionnelles se sont déroulées le 5 mars 2010. L'UNSA, présente pour la première fois dans cet établissement, remporte 28,57% des voix et un siège au CE. La CFDT et FO ne sont plus représentatives.

Lors des élections professionnelles du 8 mars dernier au sein de la société **CBS Bagages** du groupe World Flight Service qui compte un effectif de plus de 500 salariés, l'UNSA obtient 11% des voix, un siège au CE et un siège en DP. FO, USAPIE, CAT n'ont pas franchi la barre des 10%.

Dans l'entreprise **CEOBUS** (95), entreprise de transport interurbain de 113 salariés du groupe RATP Développement, l'UNSA se présente pour la première fois et remporte un siège au CE et un siège en DP avec 17,64% des voix. A noter que la FNCR, la CFDT et FO ne passent pas la barre des 10%.

Lors d'une élection partielle concernant les personnels de laboratoire des établissements scolaires dans l'**académie de Besançon**, l'UNSA arrive en tête avec 32,5% des voix (26 sur 80 exprimés) et emporte deux sièges.

Dans l'entreprise de transport interurbain **Cars Périer** à Rouen (76) comportant 165 salariés, les élections professionnelles se sont déroulées le 8 mars dernier. L'UNSA, présente pour la première fois, remporte 11,58% des voix.

Union Nationale des Syndicats Autonomes - 21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet cedex

Tél. : 01 48 18 88 00 - Fax : 01 48 18 88 99 - Courriel : unsa@unsa.org

Des moyens pour les caisses d'allocations familiales

Si toutefois nous voulions oublier la crise, les files d'attente aux guichets des caisses d'allocations familiales seraient là pour nous la rappeler.
Depuis plus d'un an, les services d'accueil sont engorgés par des demandes de plus en plus complexes des allocataires subissant des changements de situation personnelle ou professionnelle suite à une perte d'emploi.
Les multiples mesures nouvelles (prime « familles modestes », prime de solidarité active…) du printemps 2009 sont venues alourdir fortement les charges des CAF. Le RSA génère des demandes importantes d'information qui ne débouchent pas toutes sur une ouverture de droits mais il convient d'apporter à tous les allocataires une réponse dans le cadre de la mission de service public. Les bénéficiaires du RSA ont des situations individuelles qui évoluent, ce qui implique un turnover fortement marqué par des entrées et des suspensions ou sorties du dispositif.
L'UNSA, favorable à ces mesures, considère que les difficultés de mise en œuvre ne doivent pas annuler le bien-fondé de ces aides.
Les personnels des caisses d'allocations familiales ont à cœur d'accomplir leurs missions mais force est de constater qu'à ce jour, ils sont dans l'incapacité de les remplir correctement et l'institution est proche de l'implosion.

L'UNSA exige un renforcement des moyens humains afin de répondre correctement à la forte demande sociale. Les allocataires, déjà dans des situations fragiles, n'ont pas à subir en plus la rigueur budgétaire du gouvernement.

Communiqué du 12 mars 2010

Mise en place du dispositif insertion-rénovation

L'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), ont développé conjointement un programme national intitulé ''insertion-rénovation'', dont l'objectif est de faciliter l'accès des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville aux emplois de la rénovation urbaine. Ce programme propose un accompagnement spécifique à travers le déploiement d'une centaine de chantiers d'insertion sur les quartiers en rénovation urbaine. Les bénéficiaires participeront directement aux travaux tout en disposant d'un important soutien socioprofessionnel, d'un apport en formation et de périodes d'immersion directe en entreprise.
L'UNSA soutient cette démarche car nous considérons que la rénovation urbaine ne doit pas rester sur des critères essentiellement physiques (rénovation des logements et des équipements). Elle doit s'ouvrir à la participation des habitants. Et l'accent doit être mis sur la création d'emplois et la formation dans ces quartiers prioritaires de la politique de la ville.

9-10 mars : Comité exécutif de la CES

L'UNSA a participé au comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'est réuni les 9 et 10 mars à Bruxelles. Le comité exécutif a adressé un message aux chefs d'État et de gouvernement qui vont se retrouver, les 25 et 26 mars prochain, pour le Sommet de printemps. La CES insiste sur deux points essentiels : la crise et la stratégie de l'Union européenne pour la décennie à venir (UE 2020). Pour la CES, les gouvernements ne doivent pas céder à la panique en supprimant tout de suite les mesures de soutien aux travailleurs et à l'économie sous peine d'aggraver encore une situation très difficile. La crise sociale est bien là, elle frappe de nombreux États membres et il ne faut pas croire que la sortie est pour demain. L'Union européenne et les États membres doivent donc relever les défis d'aujourd'hui. Cette exigence n'empêche pas d'élaborer une stratégie pour les années 2010-2020 qui viendrait prendre la suite de la stratégie de Lisbonne dont le bilan, du fait notamment du tournant néolibéral de 2005, est très décevant. Pour la CES, la proposition de la Commission européenne UE 2020 que le prochain Sommet de printemps va examiner, est nettement insuffisante. Par ailleurs, le comité exécutif a exprimé sa totale solidarité avec travailleurs grecs et leurs organisations syndicales. Certes il faut redresser la situation mais la CES condamne les pressions exercées par la Commission, les ministres de la zone euro et la Banque centrale européenne sur le gouvernement grec pour qu'il impose des mesures d'austérité de plus en plus dures qui vont pénaliser les travailleurs et les populations les plus pauvres. Le comité exécutif a également approuvé un accord pour des marchés du travail inclusifs, une résolution pour la révision de la directive sur le détachement des travailleurs et une autre en faveur d'une nouvelle impulsion sociale dans le marché intérieur.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA
http://europe.unsa.org/